

## PROGRAMME DE LA FORMATION :

### Catégorie OPEN

**Objectifs :**

Acquérir les connaissances de base nécessaires au métier de télépilote

**Objectifs de la formation :**

- Pouvoir voler en sous-catégorie A1 et A3
- Connaître la législation drone en vigueur en France
- Savoir préparer une mission
- Savoir vérifier et préparer le drone avant une mission
- Savoir faire décoller et atterrir un drone
- Savoir faire évoluer un drone avec les assistances GPS, CL et HL
- Connaître les bases du pilotage dédiées à la prise de vue aérienne

**Public Concerné :**

Toute personne de 14 ans et plus désireuse de découvrir le télépilotage.

**Prérequis à l'entrée de la formation :**

Aucun prérequis n'est demandé

**Modalités pédagogiques :**

- Cours théoriques
- Temps d'échanges entre instructeur et participant(s)
- Phase de pilotage de drone en double commande

**Evaluation et suivi pédagogique :****Evaluation de l'action pédagogique**

Evaluation finale des acquis : grille d'évaluation

**Evaluation de la satisfaction**

Evaluation à chaud de la formation à l'issue de la formation, questionnaire d'évaluation.

**Matériel pédagogique :**

- Cours sous format interactif avec utilisation d'un vidéoprojecteur et d'un tableau
- Manuel de cours
- Drone de type multi-rotor « Phantom » ou MAVIC avec double radiocommande

**Validation du stage :**

Formation non diplômante. Remise d'une attestation de validation des compétences acquises lors du stage.

**Durée :** 7 heures soit une journée.

**Effectif :**

1 instructeur pour 2 stagiaires. Session individuelle possible.

**Lieu :**

- Sophia Antipolis – Levens
- Île de France
- Vendôme
- Toulouse

**Modalités et délai d'accès :**

L'inscription est validée au moment de la réception du bon de commande

**Accessibilités :**

Toutes nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap ou présentant un trouble de santé invalidant. Un questionnaire envoyé en amont de la formation invite les participants à nous contacter s'ils ont besoins d'aménagements spécifiques en lien avec leur situation de handicap. Nous nous employons à rechercher, avec les personnes concernées, les moyens de compensation qui leur seront adaptés

**Programme de formation :****1er jour : Démonstration de vol et commentaire technique. Atterrissage et décollage en mode ATTI et GPS.*****Partie Théorie :***

- Faire un point sur la réglementation OPEN avec tous les scénarii.
- Leurs faire créer leurs comptes sur ALPHA TANGO (enregistrement de la personne + enregistrement de leurs drones et étiquetage du drone en règle + Préparer (ou passage) de l'examen pour l'OPEN A1 ou A3 qui les intéressent suivant les types de machine achetée)
- Leur montrer comment fonctionne le site Géoportail (ou et) drone keeper (ou et) drone spot pour identifier les zones dans lesquelles ils ont droit de voler.

***Partie Pratique :***

- Faire un check de la machine.
- Faire la prise en main avec des exercices basique
- Utiliser toutes les assistances à disposition RTH etc
- Mode panique

**Ce plan de formation peut être modifié pour être adapté à l'évolution de l'élève.**

**Responsable Pédagogique et Formation**

Stéphanie BONNET

[Stephanie.bonnet@flyingeye.fr](mailto:Stephanie.bonnet@flyingeye.fr)

09 72 55 14 35